

Paris, le 12 juillet 2022

Les intempéries qui ont touché la France depuis la fin du mois de mai ont généré près d'un million de sinistres pour lesquels les assureurs verseront des indemnisations estimées à 3,9 milliards d'euros

- Entre le 18 juin et le 4 juillet, de nombreuses régions françaises ont été frappées par des intempéries, en particulier des chutes de grêle mais aussi des orages, des rafales de vent et de la foudre, occasionnant 624 000 sinistres pour un coût estimé à 2,4 milliards d'euros.
- Des événements similaires se sont produits fin mai puis lors du week-end de Pentecôte, engendrant 355 000 sinistres pour un coût total de près de 1,5 milliard d'euros.
- Après ces vagues d'orages qui se sont succédé en moins de deux mois et qui ont généré près d'un million de sinistres pour un coût total estimé à 3,9 milliards d'euros, les assureurs poursuivent leur forte mobilisation auprès de leurs assurés.

Après ceux que la France a connus à la fin du mois de mai puis au début du mois de juin, de violents orages souvent accompagnés de chutes de grêle ont de nouveau affecté le pays entre le 18 juin et le 4 juillet. Le 19 juin, Météo France a placé 52 départements en vigilance orange. Divers phénomènes ont ainsi été relevés : outre les orages et chutes de grêle, des rafales de vent, des impacts de foudre ou encore des inondations. Face à l'afflux de déclarations de sinistres, les assureurs se sont une nouvelle fois rapidement mobilisés.

Entre le 18 juin et le 4 juillet, ces événements ont occasionné 624 000 sinistres pour un coût estimé à 2,4 milliards d'euros :

- 267 000 habitations sinistrées pour un coût de 1,07 milliard d'euros, soit 44 % ;
- 337 000 automobiles endommagées pour un coût de 1,08 milliard d'euros, soit 45 % ;
- 16 000 biens professionnels sinistrés pour un coût de 190 millions d'euros, soit 8 % ;
- 4 000 biens agricoles frappés pour un coût de 80 millions d'euros, soit 3 %.

Ils viennent s'ajouter à ceux qui sont déjà survenus du 20 au 23 mai puis entre le 2 et le 5 juin, lesquels avaient occasionné 355 000 sinistres pour un coût estimé aujourd'hui à près de 1,5 milliard d'euros.

Ces orages de grêle ont un caractère exceptionnel, tant par leur intensité que par leur étendue. Au total, ces événements climatiques de grande ampleur ont occasionné depuis la fin du mois de mai près d'un million de sinistres pour un coût estimé à 3,9 milliards d'euros. L'année 2022 s'annonce inédite : les sinistres climatiques atteignent déjà un coût sans précédent sur les vingt dernières années.

Afin d'accompagner leurs assurés sinistrés et d'accélérer leurs démarches d'indemnisation, les assureurs ont renforcé leurs équipes de gestion et demandé aux cabinets d'experts de s'organiser pour accélérer les visites d'expertise.

Florence LUSTMAN, présidente de France Assureurs : « *Les dernières intempéries particulièrement intenses nous rappellent que ces catastrophes sont avant tout des drames humains. En tant qu'acteurs essentiels de la protection des populations et des biens, les assureurs sont plus que jamais engagés pour accompagner les Français sinistrés. Convaincue de l'urgence climatique, France Assureurs a formulé en début d'année des propositions concrètes pour renforcer, en particulier via la prévention, la protection de nos concitoyens face à de tels aléas climatiques.* »

À propos de France Assureurs

France Assureurs est le nom d'usage de la Fédération Française de l'Assurance qui rassemble 247 entreprises d'assurance et de réassurance représentant 99 % du marché des entreprises régies par le Code des assurances.

L'assurance est au cœur des enjeux de société : à ce titre, France Assureurs a vocation à prendre une part active au débat public. Elle est l'interlocutrice privilégiée des pouvoirs publics, des administrations et des médias sur les sujets liés à l'assurance, en France et à l'international, qu'il s'agisse des questions de prévention, de protection, d'investissement ou d'emploi. Les données statistiques qu'elle centralise et son expertise lui permettent d'accompagner ses membres dans les évolutions du secteur. France Assureurs s'appuie sur un réseau de correspondants dans l'ensemble des territoires français pour accompagner les élus locaux en cas d'événement de grande ampleur ou pour valoriser les métiers de l'assurance ou encore pour relayer les positions du secteur.

« Mobiliser toutes les énergies de l'assurance pour faire avancer la société en confiance » est la raison d'être de France Assureurs.

France Assureurs - Faire avancer la société en confiance est une marque de la Fédération Française de l'Assurance.

Contacts presse

Jean-Baptiste Mounier
jb.mounier@franceassureurs.fr
+33 (0) 6 76 52 26 55

Nadiera Mondongue
n.mondongue@franceassureurs.fr
+ 33 (0) 6 79 05 75 04

Little Wing
franceassureurs@little-wing.fr
+ 33 (0) 6 80 42 51 84

Fédération Française de l'Assurance
26 boulevard Haussmann, 75009 Paris
Téléphone : +33 1 42 47 90 00 | franceassureurs.fr
Twitter : [@FranceAssureurs](#) | LinkedIn : [FranceAssureurs](#)